

La Terre de Chez Nous – Édition du 26 avril 2019

Commune de Dannemarie-lès-Glay

**ENQUÊTE PUBLIQUE :
ÉLABORATION DE LA CARTE
COMMUNALE**

En application des dispositions de l'arrêté de M. le Maire de Dannemarie-lès-Glay en date du 18 avril 2019, le projet d'élaboration de la carte communale sera soumis à l'enquête publique du mardi 14 mai au lundi 17 juin 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public, soit les :

- Mardi : 18 h 30 à 20 h,
- Jeudi : 9 h à 12 h.

M. Jean-Pierre LEHEC, Directeur territorial retraité, a été désigné par le tribunal administratif de Besançon en qualité de commissaire-enquêteur. M. le commissaire-enquêteur recevra en Mairie, les :

- Mardi 14 mai de 16 h 30 à 18 h 30,
- Samedi 8 juin de 10 h à 12 h,
- Lundi 17 juin de 16 h à 18 h.

Pendant toute la durée de l'enquête publique un dossier sera déposé en mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible sur le site internet de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard :